

Nantes, le 15 avril 2016

SIGNATURE PAR LA REGION DU PLAN « 500 000 FORMATIONS » : BRUNO RETAILLEAU POSE SES CONDITIONS

Bruno Retailleau, Président de la Région des Pays de la Loire, annonce que le Conseil régional vient de voter la signature, avec l'Etat et les partenaires sociaux, du Plan « 500 000 formations pour les personnes en recherche d'emploi ».

Ce plan, qui prévoit un effort supplémentaire de 18 737 formations en 2015 (portant l'objectif total à 46 182 formations pour 2016) sera signé parce que la nouvelle majorité entend faire de la lutte contre le chômage l'un des axes majeurs de son action en faveur des Ligériens.

Apprentissage, formations courtes qualifiantes, identification des besoins des entreprises, actions géographiquement ciblées par bassins d'emploi : tout doit être fait pour faire reculer le chômage, qui concernait 9,1% de la population des Pays de la Loire en 2015. Les intentions affichées par le Gouvernement vont dans ce sens et la Région a décidé d'accepter sa proposition.

Mais Bruno Retailleau avertit solennellement le Gouvernement sur les conditions qui ont été posées par les élus de la majorité : cet effort devra porter sur des formations débouchant sur des emplois concrets et quantifiables. La Région des Pays de la Loire a ainsi demandé et obtenu de l'Etat et de Pôle Emploi le compte-rendu hebdomadaire des inscriptions en stage des demandeurs d'emploi, avec pour objectif de vérifier qu'il ne s'agira pas de stages parkings, mais bien de formations utiles conduisant vers un emploi véritable.

Engagement et vigilance accompagneront donc la mise en œuvre de ce plan, aux côtés des partenaires sociaux du Comité paritaire interprofessionnel pour l'emploi et la formation professionnelle (COPAREF).

CONTACT PRESSE :

servicepresse@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 60